

## RAPPORT DU L'UNITE DE COORDINATION SOUS-REGIONALE POUR LA MER NOIRE Y COMPRIS LES ACTIVITES DES NON-PARTIES



## RAPPORT DU L'UNITE DE COORDINATION SOUS-REGIONALE POUR LA MER NOIRE Y COMPRIS LES ACTIVITES DES NON-PARTIES



Rapport sur la coopération avec le Secrétariat de l'Accord ACCOBAMS exerçant les fonctions d'Unité de Coordination sous-régionale de l'ACCOBAMS pour la mer Noire en 2023-2025

Depuis 2002, conformément au Mémorandum d'Entente (MoU) entre la Commission pour la mer Noire et l'ACCOBAMS (révisé en 2012), le Secrétariat Permanent de la Commission pour la mer Noire (BSC PS) exerce son rôle d'Unité de Coordination Sous-Régionale pour la mer Noire pour l'ACCOBAMS en ce qui concerne la conservation des cétacés de mer Noire.

Au cours du dernier triennat, les principales activités suivantes ont été mises en œuvre :

- La participation aux réunions pertinentes BSC-ACCOBAMS, aux réunions interministérielles régulières, entre autres, un retour d'informations lors des 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> réunion du Comité Scientifique de l'ACCOBAMS et de la Sixième Réunion du Bureau Etendu des Parties à l'ACCOBAMS, ainsi que toutes les réunions pertinentes du projet ASI et du webinaire de l'ACCOBAMS – Formation régionale sur la collecte et l'analyse de données génétiques;
- Les activités de conservation des cétacés sont incluses dans tous les documents stratégiques régionaux pertinents pour la mer Noire (projet BSIMAP 2023-2027, projet de rapport BS SoE, format révisé des rapports annuels, plan d'action régional de la mer Noire sur les débris marins, etc.);
- Le point spécifique « Spécimens de grands dauphins de la mer Noire en captivité » a été introduit dans le BSIMAP pour 2023-2027, ainsi que la liste des indicateurs de pêche pour les rapports annuels à la Commission de la mer Noire, régulièrement collectés par le BSC PS ;
- L'élaboration du chapitre « Conservation des cétacés » du rapport sur l'état de l'environnement de la mer Noire (rapport BS SoE) est soutenue par le Secrétariat de l'ACCOBAMS ; de nouvelles publications sur les cétacés de la mer Noire sont publiées ;
- Le BSC PS a participé à des initiatives conjointes avec la CGPM (réunion d'importance sur la pêche en mer Noire, projet BlackSea4Fish), la Convention sur la Diversité Biologique (réunions conjointes des RSC et des ORP dans le cadre de l'Initiative pour un océan durable, ateliers EBSA, etc.), EC (projets, gouvernance des océans, Directive-cadre « Stratégie pour le milieu marin » (DCSMM), PNUE (ODD 14), etc.), et a coorganisé un événement parallèle avec l'ACCOBAMS lors de l'UNOC 2025 à Nice, en France, en juin 2025;
- La participation en tant que partenaire à l'appel à propositions lancé par l'ACCOBAMS pour la mise en œuvre de DCSMM pour les cétacés et a contribué aux activités menées dans le cadre du projet ABIOMED;

Le soutien aux efforts du Secrétariat de l'ACCOBAMS dans la mise en œuvre du projet ASI « ACCOBAMS », une activité à grande échelle sans précédent coordonnée par l'ACCOBAMS et impliquant

les pays de la mer Noire afin d'estimer l'abondance et la répartition des populations de cétacés dans la mer Noire, et contribué à la diffusion de ses résultats ;

- Dans le cadre d'une initiative conjointe avec le Secrétariat de l'ACCOBAMS, les 6 et 7 mars 2024, le BSC PS a accueilli dans ses locaux à Istanbul une réunion organisée conjointement afin de discuter de sujets communs liés à la mer Noire. Y ont participé des représentants du Secrétariat de l'ACCOBAMS, du Secrétariat Permanent de la Commission de la mer Noire, de la DG Mare de l'UE, de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée et la mer Noire (CGPM). Des représentants des Parties à l'ACCOBAMS de la mer Noire et certains membres du Comité Scientifique ont également participé à la réunion.
- Au cours de la réunion, les participants ont convenu d'envisager la création d'un réseau de collaboration entre l'UE/DG MARE, la CGPM, l'ACCOBAMS et la Commission pour la mer Noire afin de faciliter la réponse commune à l'objectif de lutter contre les taux élevés critiques de prises accessoires de marsouins communs dans la région de la mer Noire, grâce à des efforts coordonnés, au partage de données, à la recherche et à la mise en œuvre de règlementations, dans le but ultime de réduire et d'atténuer les prises accidentelles lors des activités de pêche.
- Une Sous-Unité Spécifique pour la mer Noire, composée d'experts des pays riverains, a été créée afin de fournir des informations récapitulatives annuelles à « l'ACCOBAMS Emergency Task Force » pour surveiller les échouages et les prises accidentelles, et de pratiquer des autopsies afin de conserver et stocker des échantillons d'animaux capturés accidentellement pour des analyses futures.
- Une collaboration étroite sur la biodiversité et les cétacés dans le cadre de projets régionaux spécifiques, tels que EU4EMBLAS, CENOBS, Black Sea BRIDGE, Black Sea DOORS, BS CONNECT, etc. Poursuite de la coordination des efforts conjoints avec trois nouveaux projets récemment lancés dans la région de la mer Noire, tels que : le projet GEF UNDP/UNESCO Black Sea LME traitant de la biodiversité et des AMP ; le projet Blueing the Black Sea de la Banque mondiale traitant de la pollution et le projet FAO GFCM sur la pêche ; le premier projet comprend un volet sur les cétacés ;
- Des travaux sur l'impact des débris marins sur les cétacés sont menés en collaboration avec le Secrétariat de la Convention de Barcelone du PNUE/PAM dans le cadre du projet MarineLitterMED financé par l'UE: cela inclut l'élaboration de lignes directrices pour le suivi des débris marins (établissement de références), l'évaluation des débris marins en mer Noire et des mesures « adopte une plage » dans les pays éligibles;
- Dans l'ensemble, le BSC PS partage le même objectif que l'ACCOBAMS, à savoir améliorer la disponibilité et la qualité des données sur l'état biologique de la mer Noire et renforcer la capacité des pays à surveiller l'environnement marin, conformément aux exigences attendues de la DCSMM et du Plan d'action stratégique pour la mer Noire.